

Par SDÉ et courriel seulement

Le 10 août 2020

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : tremblay.jean-Olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Distributeur relative au programme GDP affaires
Dossier Régie : R-4041-2018 Phase 2 / Notre dossier : R055977 ST

Chère consœur,

Le Distributeur demande une prolongation du délai d'une semaine, soit jusqu'au 17 août 2020, pour déposer une proposition de tarif provisoire et de calendrier en suivi des décisions D-2019-164 et D-2020-095 de la Régie.

Bien que le Distributeur se soit adressé à une seconde formation de la Régie dans le cadre d'une demande de révision et d'une demande urgente d'ordonnance de sursis d'exécution de la décision D-2020-095, cette dernière n'ayant pas été accordée par cette seconde formation, le Distributeur a néanmoins consacré des efforts importants pour préparer la documentation demandée par la Régie, et ce dès que la décision D-2020-95 a été rendue. Toutefois, malgré sa diligence, le Distributeur n'est pas en mesure de procéder à un dépôt ce jour, car le travail n'est pas terminé.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

(S) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER, avocat

JOT/AB

c. c. Intervenants (par courriel seulement)